



Retrouvez nos informations sur notre site :
<http://cd78.reference-syndicale.fr/>

Droits des agents : La CGT diffuse un guide...

Dans les semaines à venir, votre syndicat CGT va diffuser dans les services **un guide des droits du personnel**. Celui-ci intègre les évolutions juridiques récentes, en particulier les nombreux textes faisant suite à la Loi de Transformation de la Fonction Publique.

Ce guide s'adresse à l'ensemble du personnel titulaire et contractuel de la fonction publique territoriale. Il vous informe sur le cadre réglementaire général. Le principe de libre administration de l'autorité territoriale permet à notre employeur d'aller au-delà de ces textes pour améliorer les droits, mais ne peut pas aller en-deçà. Ce guide est donc le complément utile du règlement intérieur de notre collectivité et des informations juridiques régulièrement mises en ligne sur notre site dans [la rubrique « Vos droits »](#).

→ **Pour faire valoir ses droits, pour les améliorer : Connaître ses droits c'est essentiel !**

Frais de déplacement : Une revalorisation, enfin !

Les taux des indemnités kilométriques remboursées aux agents publics qui utilisent leur véhicule personnel pour des déplacements professionnels **sont revalorisés d'environ 10 %**.

Cette revalorisation a été notifiée par arrêté du 14 mars 2022. Les derniers taux dataient de février 2019...

L'effet est rétroactif au 1^{er} janvier 2022, les taux appliqués dépendant de la distance parcourue calculée sur l'ensemble de l'année. Ils sont également conditionnés par la nature et la puissance du véhicule.

	Jusqu'à 2 000 km	De 2 001 à 10 000 km	Après 10 000 km
Véhicule de 5 CV et moins	0,32 €	0,40 €	0,23 €
Véhicule de 6 CV et 7 CV	0,41 €	0,51 €	0,30 €
Véhicule de 8 CV et plus	0,45 €	0,55 €	0,32 €

→ **Nous restons mobilisés sur les remboursements des frais professionnels.**

Conférence CGT à ALPHA le 23 mai 2022 : A vos agendas !

CONFÉRENCE à ALPHA Guyancourt LUNDI 23 MAI 2022 de 9H30 à 12H30
avec la participation exceptionnelle de Sophie BINET

Cette conférence est ouverte à tous le personnel départemental, du site ALPHA et des autres sites départementaux. **Sophie BINET est secrétaire nationale de l'UGICT-CGT** (Union Générale des Ingénieurs Cadres et Techniciens), dirigeante confédérale à la CGT elle est notamment en charge de l'égalité femmes/hommes.

Les nouvelles organisations du travail nous impactent tous : Cette conférence permettra d'échanger ensemble autour de nombreux sujets qui concernent notamment les cadres et professions intermédiaires.

Les thématiques abordées nous concernent tous : Agents de toutes catégories (A, B et C) et statuts (titulaires et contractuels).

Y participer est un droit pour tous (syndiqués et non-syndiqués) : Pour venir sur son temps de travail, il suffit de s'inscrire sur la caleulette de gestion des congés en « absence syndicale » motif « heure info syndicale ».

Journée	Absence		même absence	type AA/ASA/PSS
	matin	après-midi		
lun 23 mai	Absences syndicales	choix...		heure info syndicale

Une fois validée, cela vous libère sur votre temps de travail de 9H30 à 12H30 pour venir (temps de réunion + éventuel temps de trajet inclus). Nous vous y attendons nombreux.

→ **Une conférence ouverte à tous, pour s'informer et débattre ensemble !**